



RD4U-Board(2024)37-Rev1-FR

**REGISTRE DES DOMMAGES  
CAUSÉS PAR L'AGRESSION DE LA FÉDÉRATION DE  
RUSSIE CONTRE L'UKRAINE**

**FORMULAIRE DE DEMANDE ET RÈGLES**

**Catégorie de Demande A3.4  
Perte d'emploi rémunéré**

La Haye

[www.RD4U.claims](http://www.RD4U.claims)

## FORMULAIRE DE DEMANDE ET RÈGLES

### Catégorie de Demande A3.4. Perte d'emploi rémunéré

*Adoptés par le Conseil du Registre des dommages causés par l'agression de la Fédération de Russie contre l'Ukraine le 18 octobre 2024 et révisés le 21 février 2025.*

*Approuvés par la Conférence des participants au Registre des dommages causés par l'agression de la Fédération de Russie contre l'Ukraine le 6 novembre 2024 et révisés le 28 février 2025.*

*Les termes en majuscule dans le présent Formulaire de Demande ont la portée qui leur est attribuée à l'article 1 des Règles régissant la soumission, le traitement et l'inscription des demandes du Registre des dommages causés par l'agression de la Fédération de Russie contre l'Ukraine.*

1. Le présent Formulaire de Demande doit être utilisé par les Demandeurs pour soumettre des Demandes dans la catégorie de Demandes **A3.4 – Perte d'emploi rémunéré**. Il contient les règles spécifiques applicables à la catégorie en question, une description des informations et des Preuves que les Demandeurs sont tenus de soumettre, ainsi que des informations et des Preuves supplémentaires qui peuvent être soumises à l'appui de la Demande.
2. Conformément à l'article 10 des Règles relatives aux Demandes, ce Formulaire de Demande est disponible sous forme numérique dans *Diia*. Le Secrétariat veillera à ce que le présent Formulaire de Demande soit reproduit dans *Diia* de manière efficace, adaptable et facile à utiliser, en tenant compte des particularités des formulaires numériques en général.
3. Pour les Demandes de la catégorie A3.4, les règles suivantes s'appliquent additionnellement aux Règles relatives aux Demandes :
  - 3.1. Les Demandes de la catégorie A3.4 peuvent être soumises par ou au nom de personnes qui exerçaient un emploi rémunéré ou qui étaient travailleurs autonome dans le territoire de l'Ukraine à l'intérieur de ses frontières internationalement reconnues, s'étendant à ses eaux territoriales, et qui ont perdu cet emploi le 24 février 2022 ou à partir de cette date en raison des faits internationalement illicites de la Fédération de Russie en Ukraine ou contre l'Ukraine.
  - 3.2. Les Demandes de la catégorie A3.4 concernent la perte d'un emploi rémunéré ou d'une activité indépendante par une personne physique. Les Demandes émanant de personnes qui avaient une entreprise individuelle conformément à la législation ukrainienne doivent être soumises dans la catégorie A3.5 – Perte d'entreprise individuelle.
  - 3.3. Aux fins de cette catégorie, une « personne exerçant un emploi rémunéré » est une personne qui est partie à un accord explicite ou implicite, conforme au droit du travail applicable, qui lui assure une rémunération.

- 3.4. Un « travailleur autonome » est une personne qui exerce des activités économiques individuelles indépendantes et qui n'est pas enregistrée en tant qu'entrepreneur individuel conformément à la législation ukrainienne.
- 3.5. Les Demandes de la catégorie A3.4 peuvent être soumises pour des rémunérations (telles que salaires, traitements, indemnités, allocations, prestations et autres revenus) non perçues en raison de la perte effective d'emploi, exprimées sous la forme d'un montant d'indemnités non perçues par période de temps (par exemple, par mois ou par année).
4. L'«**Avis de non-responsabilité, informations et instructions pour les Demandeurs de la catégorie A3.4**» contenu dans le présent Formulaire de Demande doit être reproduit mot pour mot sous forme numérique dans *Dija*. Le Secrétariat le publie également sur le site web du Registre.

\* \* \*

*Avis de non-responsabilité, informations et instructions pour les Demandeurs de la catégorie A3.4*

- (1) Le présent Formulaire de Demande est prévu pour la soumission d'une Demande au Registre des dommages causés par l'agression de la Fédération de Russie contre l'Ukraine **dans la catégorie A3.4 – Perte d'emploi rémunéré**.
- (2) Le Conseil du Registre détermine l'admissibilité de votre Demande à être inscrite au Registre. Cette détermination ne signifie pas que le contenu de la Demande ou son montant aient été examinés, qu'une indemnisation ait été accordée ou qu'un paiement vous soit dû. L'examen de votre Demande et l'octroi d'une indemnisation seront effectués par un mécanisme d'indemnisation futur qui reste à établir (au sens du Statut du Registre).
- (3) Avant de soumettre la Demande, vous êtes invité(e) à consulter les informations relatives au Registre sur son site web à l'adresse [www.RD4U.claims](http://www.RD4U.claims) ou [www.RD4U.coe.int](http://www.RD4U.coe.int) et les différentes règles et instructions relatives à la soumission des Demandes, en particulier les Règles régissant la soumission, le traitement et l'inscription des demandes, le Formulaire de Demande et les Règles : Catégorie de Demandes A3.4 – Perte d'emploi rémunéré, ainsi que la rubrique questions courantes (FAQ).
- (4) Toutes les Demandes doivent être soumises au moyen des Formulaires de Demande approuvés par le Registre pour chaque catégorie de Demande. Le présent Formulaire de Demande doit être utilisé pour la soumission par les Demandes des personnes physiques qui exerçaient un emploi rémunéré ou qui étaient des travailleurs autonomes sur le territoire de l'Ukraine à l'intérieur de ses frontières internationalement reconnues et qui ont perdu cet emploi le 24 février 2022 ou à partir de cette date en raison des faits internationalement illicites de la Fédération de Russie en Ukraine ou contre l'Ukraine – **catégorie de Demandes A3.4**. Si vous souhaitez soumettre une Demande pour un autre type de perte, dommage ou préjudice, vous devez utiliser le Formulaire de Demande correspondant à la catégorie de Demande concernée. Les Demandes émanant d'entreprises individuelles doivent être soumises dans la catégorie A3.5 – Perte d'entreprise individuelle.

- (5) Votre Demande doit être soumise au Registre par l'intermédiaire du portail web de *Diia* à l'adresse [www.diia.gov.ua/services/RD4U](http://www.diia.gov.ua/services/RD4U). Le Registre traitera et vérifiera la Demande et les Preuves à l'appui et décidera si votre Demande est admissible à être inscrite au Registre. Vous serez informé(e) de la décision du Registre en temps utile par l'intermédiaire de *Diia*.
- (6) Vous devrez fournir certaines informations et Preuves à l'appui de votre Demande, notamment des informations concernant l'identité du Demandeur et les événements liés à la perte de l'emploi rémunéré. Certaines informations seront tirées de diverses sources électroniques existantes, y compris le Service Fiscal National.
- (7) Vous pourrez soumettre des informations supplémentaires et télécharger des fichiers contenant des Preuves à l'appui de votre Demande, pour autant qu'elles soient conformes aux exigences techniques du Registre. Vous aurez la possibilité de vérifier toutes les informations avant qu'elles soient soumises au Registre.
- (8) Vous n'avez pas besoin de compléter votre Demande en une seule fois, et vous pouvez sauvegarder le projet de Demande et le compléter à un stade ultérieur. Toutefois, il est conseillé de s'assurer que toutes les informations nécessaires sont préparées et disponibles.
- (9) Vous devez vous assurer que les fichiers soumis dans le cadre de votre Demande sont accessibles, lisibles et qu'ils ne sont pas infectés par des virus informatiques ou toute autre forme de logiciel malveillant. Si le Registre identifie des fichiers que vous avez soumis comme étant inaccessibles, illisibles ou infectés, votre Demande risque de ne pas être inscrite au Registre.
- (10) En soumettant votre Demande et les Preuves et informations à l'appui, vous acceptez de transférer des données à caractère personnel au Registre et autorisez le Registre à stocker, traiter et transférer ces données à caractère personnel conformément aux Principes sur la protection des données à caractère personnel du Registre.
- (11) Les Demandes soumises par des ressortissants russes ne sont pas admissibles à être inscrites au Registre. Toutefois, les Demandes des ressortissants russes peuvent être inscrites au Registre si ceux-ci peuvent établir qu'ils possèdent également une autre nationalité.
- (12) En soumettant votre Demande et les Preuves et informations à l'appui, vous confirmez qu'elles représentent fidèlement votre identité en tant que Demandeur, votre nationalité, votre droit de soumettre une Demande et le contenu de la Demande. Vous comprenez que la soumission d'une Demande mensongère ou fautive peut avoir pour conséquence que votre Demande soit considérée comme manifestement infondée et qu'elle ne soit pas inscrite au Registre.

\* \* \*

<b>Questions préliminaires</b>
1. Langue de soumission de la demande (ukrainien ou anglais)
2. Catégorie de Demande
<b>I. Identification du Demandeur</b>
3. Nom et prénom
4. Genre
5. Date de naissance
6. Nationalité
7. Document d'identité/numéro de passeport
8. Numéro d'identification fiscale ukrainien
9. Numéro d'inscription dans le registre démographique ukrainien
10. Adresse du Demandeur
11. Adresse effective du Demandeur
12. Numéro(s) de téléphone de contact
13. Adresse électronique
14. Sous-groupe de Demandeurs ( <i>tels que membres de l'armée, de la défense territoriale, des forces de l'ordre, travailleurs des services d'urgence, des services publics ou des infrastructures essentielles, personnel médical</i> )
15. Le Demandeur a-t-il été condamné pour un crime lié à l'agression russe contre l'Ukraine
16. Le Demandeur est-il soumis à des sanctions ou à d'autres mesures restrictives équivalentes imposées par un gouvernement ou une organisation internationale
17. Si la Demande est soumise par l'intermédiaire d'un Représentant, les informations d'identification équivalentes concernant ce Représentant
18. Si la Demande est soumise par l'intermédiaire d'un Centre de prestation de services administratifs en Ukraine, les informations requises par l'article 7 des Règles relatives à la représentation
<b>II. Informations sur l'emploi avant sa perte</b>
19. Type d'emploi (salarié/travailleur autonome)
20. Identification de l'employeur (le cas échéant)
21. Adresse du siège social de l'employeur et autres coordonnées (le cas échéant)
22. Informations sur le contrat de travail (le cas échéant)
23. Montant de la rémunération (salaire, traitement, indemnités, allocations, prestations et autres revenus) par période de temps
24. S'il s'agit d'un travailleur autonome, informations sur l'enregistrement en tant que travailleur autonome
25. S'il s'agit d'un travailleur autonome, informations sur les activités économiques pour la période précédant la perte
<b>III. Événement(s) lié(s) à la perte effective d'emploi rémunéré</b>
26. Date de la perte effective de l'emploi rémunéré
27. Circonstances ayant entraîné la perte de l'emploi rémunéré
28. Date de la reprise de l'emploi (le cas échéant)
<b>IV. Inscription au chômage (le cas échéant)</b>
29. Informations sur l'enregistrement auprès de l'Agence nationale pour l'emploi de l'Ukraine
<b>V. Reprise de l'emploi (le cas échéant)</b>
30. Identification de l'employeur ou des employeurs, si différent(s) de l'employeur précédent
31. Adresse du siège social de l'employeur et autres coordonnées
32. Informations sur le contrat de travail
33. S'il s'agit d'un travailleur autonome, informations sur les nouvelles activités économiques

<b>VI. Montant de la Demande</b>
34. Montant estimé de la Demande
35. Informations sur les revenus déclarés et les impôts payés avant la perte
36. Montant de l'indemnisation reçue des autorités ukrainiennes (par exemple, montant reçu de l'Agence nationale ukrainienne pour l'emploi)
<b>VII. Autres procédures judiciaires</b>
37. Informations sur les procédures judiciaires ou les enquêtes menées par les forces de l'ordre (le cas échéant)
<b>VIII. Preuves supplémentaires</b>
38. Preuves supplémentaires concernant l'identité du Demandeur
39. Preuves supplémentaires concernant les circonstances de la perte de l'emploi rémunéré
40. Preuves supplémentaires concernant le montant de la Demande
41. Preuves supplémentaires concernant d'autres éléments de la Demande
<b>IX. Vérification et soumission</b>
42. Vérification et confirmation des données
43. Vérification de l'identité avant la soumission
44. Accord de transmission de données à caractère personnel
45. Soumission de la Demande

\* \* \*